

peuvent troubler la circulation cérébrale, enrayer le développement thoracique, diminuer l'hématose, donner lieu à des réflexes parmi lesquels l'asthme, etc. ; tous les auteurs sont d'accord sur ces points qui, du reste, sont d'une importance généralement reconnue.

Nous ne sommes pas d'accord avec l'auteur quand il pense qu'il est possible de faire disparaître des végétations par un traitement médical qu'il ne précise du reste pas.

La chose est beaucoup plus simple : un bon tiers d'adénoïdiens ont la santé florissante parce que la tumeur est placée de façon à ne rien gêner et guérissent sans aucun traitement, par l'atrophie spontanée que subit le plus souvent le tissu adénoïde à la fin de l'adolescence.

En résumé, le travail de M. Muls présente un côté intéressant : c'est qu'il constitue une contribution à des faits connus tels que l'influence de la respiration nasale sur la déformation palatine, et les rapport du rachitisme ou pseudo-rachitisme avec les adénoïdes. Mais ces considérations sont basées sur des chiffres d'observations trop restreints (cinquante pour les différents chapitres de son travail) pour confirmer ou infirmer les opinions reçues.

Le fait nouveau qu'il apporte comme moment étiologique dans l'évolution des adénoïdes : la débilité, et qu'il base sur un chiffre que l'on pourrait désirer plus considérable, nous semble, à bon droit, être plutôt la conséquence que la cause de l'affection.

Ses considérations thérapeutiques, au point de vue chirurgical, sont conformes à tout ce que nous connaissons et que les auteurs signalent.

En présence des lacunes que présente ce mémoire, votre Commission propose de satisfaire à la demande de l'auteur qui désire qu'on le lui retourne afin qu'il le revoie et le complète. — Adopté.

III. — LECTURES.

1. ÉTUDES sur l'hérédité (première communication) : Transmission héréditaire des caractères acquis. — Production artificielle d'atrophie congénitale de la rate. — Mutilations diverses. — Circoncision ; par M. E. MASOIN, Membre titulaire.

La lecture que l'honorable M. Lentz nous a faite dans la séance du 29 novembre dernier a puissamment évoqué devant moi la question de l'hérédité. Cette vaste question constitue d'ailleurs une énigme attrayante dont la science moderne s'occupe en prenant des points de vue nouveaux ; il semble même qu'on arrive enfin à des résultats imprévus autant que précieux. Vous me permettez de résumer tout d'abord la situation à cet égard, avant de me confiner en quelques recoins de physiologie et de pathologie, comme j'en ai formé le projet.

Le célèbre naturaliste Lamarek avait essayé déjà de légiférer dans ce domaine obscur ; après lui, de nombreuses formules ont été proposées : lois de divergence, de continuité, d'élection ou de mélange, etc. ; mais parfois elles se bornent à désigner des faits qui sont de toute évidence ; telle la *loi de mélange*, qui affirme une chose bien naturelle, à savoir, la ressemblance d'un enfant à son père et à sa mère, et telle la *loi d'élection*, qui, réalisée, établit la ressemblance avec un seul des générateurs pour la totalité, ou du moins pour un ensemble imposant de caractères. En dehors de lois pareilles, qui s'imposent à toutes les convictions, les autres formules sont demeurées caduques. Il en est une, toutefois, qui paraît s'appliquer aux espèces végétales et même animales : c'est la fameuse loi posée par un moine autrichien, Grégoire Mendel, dès 1866. Longtemps méconnue, elle ne fut mise en pleine lumière que trente-quatre ans plus tard, par trois botanistes éminents ; mais depuis, elle a conquis une telle importance qu'elle peut se vanter de la situation suivante.

elle absorbe l'attention de plusieurs naturalistes d'élite; elle possède des revues et des instituts; on la proclame une des plus hautes acquisitions que la science ait jamais faite; elle commence à donner des applications d'une valeur très appréciable, qui comprennent même la race humaine (1).

Un autre fait bien intéressant s'est produit dans la question de l'hérédité: les embryologistes, penchés sur le microscope, ont recherché les facteurs primordiaux de cette puissance mystérieuse. En 1885, notre éminent Collègue M. Van Bambeke a résumé l'état de la question dans une lecture académique dont le titre est significatif: « Pourquoi nous ressemblons à nos parents »; il posait alors la conclusion que « le noyau des cellules germinatives est essentiellement le siège des propriétés héréditaires (2) ». Depuis lors, la formule de Verworn a reçu, semble-t-il, un accueil favorable: d'après le physiologiste allemand, la chose qui s'héríte c'est un mode d'échanges entre le noyau et le cytoplasma. Vous pensez bien qu'il ne sera pas question ici des idées, des idées, des chromomères, des chromosomes, du plasma germinatif de Weisman, etc., objets de controverses entre les spécialistes de la cytologie. D'ailleurs le dernier mot n'est pas dit en cette matière difficile; et pourtant que d'efforts, que de théories, depuis le livre fameux de Charles Darwin (1859) et les pages immortelles laissées par Mendel jusqu'aux travaux de Haeckel, de Weisman, d'Edouard Van Beneden, de Jacques Loeb, de Yves Delage, de Hugo De Vries et d'autres ouvriers illustres de la science!

J'ai voulu par ces quelques mots vous faire rapidement entrevoir les hautes cimes de la question; mais je n'ai pas songé un instant à les gravir. *Multo minora canamus*.

Je voudrais revenir d'abord sur une question particu-

(1) Voir dans la *Revue des questions scientifiques*, octobre 1911 et avril 1912, une étude par le professeur V. Grégoire, intitulée: « Les recherches de Mendel et des Mendélistes sur l'hérédité ».

(2) Discours prononcé à la séance publique de la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, p. 46.

lière que j'ai soulevée ici même dès l'année 1879, sous le titre: *Production artificielle d'atrophies congénitales de la rate* (1), et que j'ai reprise l'année suivante, sous le titre: *Recherches expérimentales sur l'atrophie congénitale et la turgescence digestive de la rate* (2)

Laissant de côté certaines parties secondaires — telles que la turgescence splénique sous l'influence des repas et la régénérescence de l'organe — que j'ai traitées expérimentalement, aujourd'hui je m'attacherai simplement à la question principale, savoir, s'il est possible d'obtenir une suppression complète, ou du moins une réduction de la rate par l'influence héréditaire accumulée artificiellement chez certains animaux; je reviens sur cette question pour la compléter par des faits, comme aussi pour formuler quelques observations et critiques qui semblent devenues nécessaires.

J'avais donc imaginé de mettre en jeu, d'une manière bilatérale et cumulative, l'influence de l'hérédité, en extirpant la rate à un mâle et à une femelle pour rechercher l'état de l'organe splénique dans leur descendance en plusieurs générations successives d'animaux splénotomisés. Mais il faut rappeler d'abord les trois premières conclusions que j'ai formulées à cette tribune en 1880: Les lapins dépourvus artificiellement de rate procréent des rejetons qui toujours possèdent une rate, mais l'organe est souvent atteint d'atrophie; cette réduction n'est pas plus marquée à la seconde génération, c'est-à-dire chez les animaux qui proviennent de père et mère, de grands-pères et grand-mères splénotomisés, qu'à la première génération.

Ainsi j'obtenais un résultat partiel, car je réduisais la masse de l'organe visé; mais je me heurtais à une résistance qui semble vouloir maintenir la forme de l'organisme contre nos entreprises; les animaux en expérience donnaient à leur progéniture ce qu'ils ne possédaient plus eux-mêmes, et c'était là un fait assez remarquable au point de vue philosophique; mais ils ne le donnaient plus pleine-

(1) Voir *Bulletin académique*, de la séance du 25 janvier.

(2) Voir *Bulletin académique*, de la séance du 18 décembre 1880.

ment. Jusqu'où l'organisme pousserait-il sa résistance à nos attaques? — Je ne voudrais même pas le conjecturer; il faudrait poursuivre les expériences longuement — ce que, pour divers motifs, je n'ai pu faire — et voir le résultat final du conflit engagé entre la nature qui maintient la forme normale et l'expérimentateur qui entreprend de l'altérer.

Quoi qu'il en soit du problème que j'ai posé, mes conclusions ont subi des vicissitudes étranges; elles ont été singulièrement déformées par certains auteurs, entre autres par d'honorables Collègues de cette Académie elle-même, et, sans aucune acrimonie, croyez-le bien, je désigne aujourd'hui ces erreurs; car ce n'est pas une mince critique qui peut atteindre des physiologistes distingués comme MM. Fredericq et Nuel. Or donc, dans une série d'éditions de leur excellent *Traité de physiologie*, qui est devenu classique, même à l'étranger, nos très honorables Confrères ont résumé mes conclusions en disant que j'avais « vainement essayé d'obtenir l'atrophie congénitale de la rate en extirpant systématiquement cet organe chez plusieurs générations de cobayes et de lapins ».

Après de cette déformation de ma pensée sont venus se placer des travestissements ridicules du pauvre nom que je porte; sous la plume de certains auteurs français, je suis devenu absolument méconnaissable: ainsi, Brown-Séquard m'appelle M. Matzuis, alors qu'il invoque mes travaux à l'appui des siens devant la Société de biologie, et, chose plus grave, il dénature — sans aucune intention mauvaise, j'en suis convaincu — les conclusions que j'avais posées. Que dis-je? Il m'attribue infiniment plus que je n'avais obtenu, puisqu'il affirme itérativement que j'ai pu réaliser des animaux sans rate, — absolument le contraire de ce que disent MM. Fredericq et Nuel (1)! De même encore, il assure que les animaux ainsi créés n'ont pu vivre — ce que je n'ai écrit nulle part; c'eût été d'ail-

(1) Comptes rendus des séances et mémoires de la Société de biologie, 1879, pp. 113 et ss. Voir aussi la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, 1879.

leurs fort drôle; aussi l'éminent physiologiste fait observer, avec infiniment de raison, que l'on ne voit pas pourquoi les petits, n'ayant pas de rate, succomberaient, du moment que les parents survivent.

M. Yves Delage dans son remarquable livre sur l'hérédité (1) et M. Gabriel Delamare dans un article d'une revue autorisée (2) ont aussi estropié l'orthographe à mes dépens. Mais je n'insiste pas sur ces petites misères.

J'ai été plus heureux ailleurs, pour le fond des choses et pour les formes, surtout avec un habile expérimentateur italien, M. le professeur Salvatore Baldassare, en ce temps-là directeur de l'Institut zootechnique et de l'École royale supérieure d'agriculture de Portici, actuellement directeur de l'École royale de médecine vétérinaire à Naples.

M. Baldassare a reproduit mes expériences; mais, au lieu d'opérer sur des chiens et des lapins, il a travaillé sur des béliers, des brebis, des agneaux, et il a confirmé mon affirmation capitale, je veux dire, l'atrophie de la rate chez les animaux issus de parents splénotomisés (3).

Mais voici une intéressante innovation de la recherche expérimentale entre les mains du savant professeur de Naples: il ne se borne pas à peser les rates extraites de l'animal vivant; il les mesure suivant leurs trois dimensions; à cet égard il signale un de ses opérés dont les deux aïeux paternels et l'aïeul maternel étaient aspléniques, et qui néanmoins possédait une rate d'un poids considérable, — ce qui aurait pu faire croire à l'absence d'atrophie; — mais, en revanche, les dimensions de l'organe se trouvaient excessivement réduites (4). Si l'on reprend encore l'étude de la question, il faudra donc ne pas se borner à la balance de précision, mais encore appliquer la méthode des mensurations; et pourtant à première vue elle semble inférieure à la première; en effet, on peut

(1) L'hérédité et les grands problèmes de la biologie générale.

(2) *Journal de l'anatomie et de la physiologie*, nov.-déc. 1903.

(3) *Annali della regia scuola superiore di agricoltura, serie seconda*, vol. II, fasc. 1. Portici, 1900.

(4) Voir ouvrage cité, pp. 45 et 49.

dire, — comme chose théorique, me paraît-il, — que la mensuration pour la largeur, et encore plus pour l'épaisseur, doit ici donner prise à de sérieuses difficultés au point de vue d'une exactitude rigoureuse. Mais, encore une fois, le mieux sera d'employer toujours en même temps les deux procédés : la pesée et la mensuration, puisque l'organe, réduit en toutes ses dimensions, c'est-à-dire vraiment atrophié, peut offrir un poids supérieur ou normal, dû sans doute à une altération de texture qu'on devra préciser, — ce qui ne sera pas sans intérêt. Pour en finir avec ce point de physiologie, je rappellerai que la rate, très réduite en poids, chez un de mes animaux d'expérience, a été reconnue absolument normale par l'étude microscopique de son tissu.

Nos expériences sur la rate déposent évidemment en faveur de la transmission des « caractères acquis », suivant l'expression reçue par les spécialistes qui ont traité ces questions d'hérédité; il vous semblera, sans aucun doute, qu'on ne saurait les concevoir comme un banal effet de coïncidence : « Il est possible, en l'absence de confirmation nouvelle et décisive, écrivait M. Gabriel Delamare dans le *Journal de l'anatomie et de la physiologie* (1), il est possible d'expliquer les résultats de Masoin par la coïncidence; car, suivant la remarque déjà citée de Kollmann, Richter, Platt Ball, la persistance de l'anomalie pendant plusieurs générations ne suffit pas à éliminer la possibilité de cette coïncidence ».

Eh bien, cette confirmation que M. Delamare réclamait loyalement, elle existe; les expériences du professeur Baldassare certifiant les miennes auront sans doute la puissance d'entraîner toutes les convictions.

Considérons maintenant quelques autres faits, et élevons-nous vers des résultats généraux.

Le problème de l'hérédité des transformations acquises a depuis longtemps occupé l'attention des hommes qui regardent alentour d'eux et qui réfléchissent. Dans son

(1) Livraison de novembre-décembre 1903.

admirable livre sur l'hérédité, le docteur Prosper Lucas n'hésite pas à l'admettre, comme le Père de la médecine le faisait déjà (1). Vers la même époque notre grand physiologiste Burdach professait la même opinion dans son magistral ouvrage (t. II, p. 251). Cinquante ans plus tard, M. Yves Delage se montre moins convaincu : il déclare même tout d'abord que pour les mutilations, il n'y a pas de doute : *elles ne sont pas héréditaires*; toutefois, deux pages plus loin nous lisons : « Il se pourrait que, dans certains cas, certaines sortes de mutilations, et surtout des mutilations continuées pendant de nombreuses générations, etc., se trouvassent héréditaires »; et, deux pages plus loin encore, il conclut en disant, « avec un tout petit point de doute » : « Les mutilations qui ne sont pas héréditaires dès les premières générations ne semblent pas le devenir, même si on les répète à chaque génération pendant très longtemps. »

On voit, d'après ces trois textes, que l'opinion de notre éminent Collègue français demeure ondoiyante.

Quoi qu'il en soit, je voudrais reprendre ici quelques parties séparées d'un problème qui divise encore aujourd'hui le monde des savants.

Parlons d'abord des mutilations externes, soit celles qui portent sur la peau, sur les membres, sur la queue, sur le pavillon auriculaire, etc.

Voici comment s'exprime le docteur Lucas : « Quant aux mutilations de certaines parties, et particulièrement des extrémités, on ne saurait plus nier qu'elles se transmettent : Bourgelat et Buffon l'avaient affirmé; Blumenbach, Meckel, Virey, Frédéric Cuvier, Burdach et Grogner le confirment après eux; des observations positives le prouvent (2) ». Et le savant auteur reproduit toute une série de faits patronnés par les maîtres qu'il avait invoqués. A ces observations il faut joindre les résultats obtenus par Brown-Séguard dans certaines recherches

(1) Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle, etc., t. II, pp. 489 et suivantes.

(2) Docteur LUCAS, ouvrage cité, t. II, p. 492.

retentissantes poursuivies systématiquement et longuement :

Transmission héréditaire de phénomènes engendrés par la section du sympathique cervical;

Exophtalmie héréditaire provoquée par la lésion expérimentale des corps restiformes;

Transmission d'épilepsies artificiellement créées;

Absence ou réduction héréditaire des doigts;

Apparition d'états morbides de la peau chez les animaux issus de parents chez qui la vivisection avait établi les mêmes états, etc.

Les Membres de plusieurs sociétés savantes, comme aussi les visiteurs, ont pu voir des exemplaires de ces preuves vivantes démontrant la transmission des caractères acquis. En 1879, au Collège de France, l'éminent professeur m'a très aimablement démontré les altérations engendrées artificiellement dans le pavillon auriculaire transmises, avec des modalités variables, à la descendance des animaux opérés.

Mais je m'abstiens d'invoquer les faits analogues relevés dans l'espèce humaine depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, alors même qu'ils sont enregistrés par les plus consciencieux observateurs, par des hommes tels que notre regretté Collègue le professeur Lefebvre, le docteur Scoutetten (de Metz), et Brown-Séguard, qui reparaît encore ici avec de nombreux arguments. Mais pourquoi, direz-vous, ne pas mettre tous ces faits dans la balance?

— Par la raison, — que vous trouverez décisive, je pense, — que dans les cas de ce genre, le phénomène pourrait être attribué, non pas tant à l'influence de l'hérédité pure et simple, mais aux influences d'imagination et d'obsession agissant pendant toute la durée d'une grossesse. Voyez, par exemple, le cas rapporté par notre éminent Collègue M. Lefebvre : la jeune femme dont il s'agit est « constamment préoccupée de la crainte de donner naissance à un enfant qui aurait l'oreille fendue », comme elle-même l'avait; on ne parvient pas à la « débarrasser de cette obsession »; « au moment de sa délivrance, la première question qu'elle adresse à la sage-femme trahit encore

son idée fixe. Mon enfant n'a-t-il pas l'oreille fendue (1)? ». Bref, on ne voit plus dans des observations pareilles l'influence de l'hérédité bien isolée, mais on la trouve compliquée d'influences qui peut-être sont même prépondérantes; aussi je les écarte de la question présente.

Il est toutefois une mutilation artificielle, parfois d'ordre chirurgical, le plus souvent d'ordre rituel, dont je puis parler; vous avez reconnu la circoncision que l'on a invoquée de préférence dans le débat. Voilà une pratique qui se perpétue depuis des siècles nombreux (environ quatre mille ans) dans une caste sociale fidèle à ses croyances comme aux rites du passé; en une autre circonstance, je vous l'ai montrée existant sur les bords du Nil dès la plus haute antiquité (2), tandis qu'on peut encore aujourd'hui la voir en Belgique avec ses prières liturgiques, le baptême et les agapes familiales, dont je fus moi-même le témoin. Elle est en vigueur aussi chez beaucoup de Mahométans, quoique leur Livre sacré, le Coran, ne la prescrive pas. Nos compatriotes l'ont retrouvée dans notre colonie congolaise, comme des voyageurs l'ont rencontrée, non sans surprise, dans certaines îles perdues au milieu des océans (à O-Taïti), et l'on admet enfin qu'elle exista chez les Aztèques au Mexique.

C'est assez dire que la circoncision a été pratiquée sur des milliers d'hommes, et qu'on a pu poser, sinon résoudre, les diverses questions qui s'y rapportent.

Il est permis de l'invoquer dans l'étude de la question présente (transmission des caractères acquis); car les parties mutilées échappent généralement aux regards; par conséquent, il n'y a pas de mise en jeu pour l'imagination, cette puissante créatrice d'innombrables choses, et ainsi l'influence héréditaire, dégagée de toute intervention étrangère, pourrait agir isolément.

Aussi n'a-t-on pas manqué d'introduire la circoncision dans le débat soulevé par la question de l'hérédité des

(1) *Le père, la mère et l'enfant*, p. 15.

(2) Voir dans le Bulletin de notre séance du 28 janvier 1911, une planche qui représente la circoncision égyptienne.

mutilations, et pour beaucoup d'auteurs l'argument ainsi fourni a semblé décisif. Toutefois, la question n'est pas tranchée si nettement qu'on le pourrait croire; voici plusieurs objections que je crois nécessaire de formuler.

D'abord, parmi les Israélites, le nombre des mariages mixtes est considérable; il arrive ainsi que, si l'époux descend de père et aïeux qui ont été circoncis, la femme ne provient point d'une race de circoncis, c'est-à-dire qu'elle n'apporte aucune prédisposition à léguer aux enfants une atrophie du prépuce; elle milite même en faveur de la forme intégrale.

En second lieu, beaucoup d'enfants de familles juives sont dérobés à l'opération rituelle, pour motif de santé, de pitié, de préjugés.

Ces réserves générales étant posées, voici des faits précis d'observations autorisées.

Le célèbre Blumenbach affirme que les Juifs naissent parfois avec une réduction préputiale qui dispense de toute intervention; on les nomme en Allemagne des « nés circoncis ». Cette particularité anatomique est déjà signalée d'ailleurs par le Talmud; notre grand-rabbin, M. Bloch, a bien voulu me montrer des textes décisifs à cet égard.

Le fameux Darwin rapporte que pareil cas se présente assez fréquemment à Bonn, d'après une communication qu'il tient du professeur Preyer, ce physiologiste distingué que plusieurs d'entre nous ont connu. Il cite encore le fait anatomique observé par le docteur A. Newman, sur le fils et le petit-fils d'un juif circoncis. Il ajoute, après avoir fait certaines réserves sur des coïncidences possibles :

« Le docteur Riedel, sous-gouverneur des Célèbes, m'écrit que, dans ces îles, les enfants vont tout nus jusqu'à l'âge de dix ans environ. Or, il a remarqué que beaucoup d'entre eux, mais pas tous, ont le prépuce très court, ce qu'il attribue aux effets héréditaires de la circoncision. » Et l'illustre auteur termine en disant que « nous possédons aujourd'hui la preuve certaine que les effets de certaines opérations sont parfois héréditaires »,

et il résume les expériences bien connues dont nous avons parlé, faites par Brown-Séguard, puis confirmées par Obersteiner (1).

A propos de la circoncision, il faut avouer qu'on ne laisse guère l'occasion d'observer l'influence héréditaire qu'elle pourrait exercer sur les dimensions du prépuce, puisque les péritomistes (c'est le nom spécial des opérateurs juifs) instrumentent sur les nouveau-nés sans préciser, je pense, longuement l'état des parties, chose qui, d'ailleurs, serait parfois difficile. Si on laissait passer quelques années, ne verrait-on pas s'établir une atrophie préputiale, comme le docteur Riedel le vit aux îles Célèbes?

Après ce qui vient d'être dit, en présence d'autorités comme Blumenbach et Preyer, on pensera, sans doute, que de nouvelles observations, nombreuses et précises, doivent être instituées avant de nier toute influence héréditaire de la circoncision.

Mais, si même on n'observait ni l'absence ni une atrophie du prépuce chez des sujets qui se seraient dérobés personnellement à la circoncision subie par leurs ascendants, que signifierait cette observation négative opposée aux faits positifs que nous avons enregistrés? En effet, qu'on veuille bien le remarquer : la circoncision telle qu'elle se présente le plus souvent, ne peut développer son influence héréditaire que d'une façon unilatérale, puisqu'elle n'a porté que sur le sexe masculin. Mais qu'arriverait-il si les femmes juives ou turques subissaient dès l'enfance l'ablation des parties correspondantes ou homologues du prépuce?

Qu'est-ce enfin, l'excision d'un repli cutané sans importance, tel que le prépuce, comparativement à nos vivisections profondes qui vont chercher une glande interne volumineuse et l'extirpent au mâle et à la femelle, qui eux-mêmes descendent de parents sans rate? Et cette glande que nous enlevons joue un rôle actif dans l'héma-

(1) *De la variation des animaux et des plantes à l'état domestique*, chapitre XII.

tose, tandis qu'un lambeau cutané est physiologiquement négligeable.

Veillez remarquer, Messieurs, que si je parle de l'excision des petites lèvres comme corollaire de l'extirpation du prépuce, je pourrais ajouter que la chose est déjà faite; car les témoignages des explorateurs nous apprennent qu'en Éthiopie on pratique la circoncision sur les deux sexes; malheureusement, nous ignorons les conséquences héréditaires de cette mutilation bilatérale qui atteint les deux agents de la reproduction; espérons qu'un jour viendra, où des renseignements précis seront donnés sur cette condition si remarquable de l'influence héréditaire.

2. LA RADIUMTHÉRAPIE des cancers profonds (indications, contre-indications et limites); par M. A. BAYET, Correspondant.

Le but de cette communication est de faire connaître à l'Académie de médecine l'état actuel de la question du radium dans le traitement des cancers profonds et de fixer quelles sont, *pour le moment*, les limites de la radiumthérapie.

Aussi bien cet exposé me paraît-il nécessaire; depuis le Congrès de Gynécologie de Halle, en septembre 1912, un véritable enthousiasme s'est emparé du public et même des médecins pour les substances radioactives. Pour un esprit non prévenu, il semblerait que la question soit nouvelle et qu'il s'agisse d'une véritable découverte. Voilà cependant dix ans que ces thèmes sont à l'étude, voilà sept ans que tous les problèmes essentiels sont tranchés et cela sous l'impulsion de chercheurs tels que Wickham, Degrais, Dominici; voici cinq années que le premier traité de radiumthérapie a paru (1), qui aborde et résoud toutes les questions fondamentales et, si je puis le rappeler, voici bientôt quatre ans que j'ai eu l'honneur de publier dans le *Bulletin de l'Académie* le premier traité de radiumthérapie paru en Belgique, résultat de quatre années de travail (2).

On le voit, la découverte et l'étude des propriétés curatives du radium ne sont pas d'hier. Si la question a un regain de vogue, c'est surtout parce que l'Allemagne, qui, jusque dans ces derniers temps, avait négligé l'étude de la radiumthérapie, l'a abordée avec décision depuis deux ans, sous l'influence de la découverte d'un corps radioactif nouveau, le mésothorium.

Le radium, en effet, à côté de ses qualités éminentes a

(1) WICKHAM et DEGRAIS. Radiumthérapie. Paris, 1909.

(2) A. BAYET. Le Radium. Ses effets thérapeutiques. Bruxelles, 1910.